

NATURE Biodiversité

La succession écologique ou comment naissent les forêts...



qu'à être complètement digéré et retourner à l'humus.

■ Sur quelle durée s'étend une succession ?

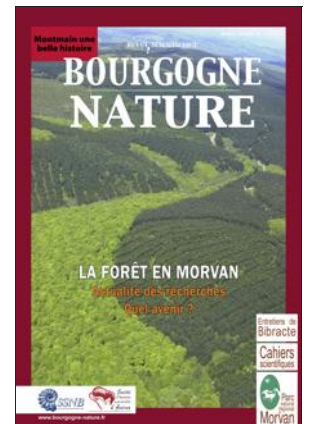
Une succession écologique prend du temps. Un terrain nu va très rapidement être colonisé par des plantes herbacées pionnières comme les pissenlits, les chardons. Ces espèces vont ensuite être remplacées par des herbacées plus durables, qui vont elles-mêmes laisser la place, au bout de quelques années, à des plantes **ligneuses** tels le genêt, le genévrier, le prunellier, ou le cornouiller.

Vont alors s'implanter des essences plus hautes comme le noisetier ou le saule, suivies par le chêne, ou le hêtre.

La forêt va continuer de s'étoffer pendant un siècle ou deux, puis va se stabiliser : on parle de climax. Il s'agit d'un état relativement stable qui dépend du climat. Dans notre pays, où la pluie est suffisamment abondante, ce sont généralement les arbres qui prennent le pas sur les autres végétaux du fait de leur ombre. Le climax bourguignon franc-comtois le plus répandu correspond donc à une forêt. Dans la plaine dijonnaise, il prend la forme d'une chênaie, d'une sapinière aux altitudes moyennes du Jura. Plus haut, il s'agit de forêts d'épicéas et au-delà de pelouses alpines, les sommets faisant partie des rares endroits de notre région inadaptés aux arbres.

■ Pourquoi n'existe-t-il plus de véritable climax chez nous ?

POUR EN SAVOIR PLUS



Découvrez ou redécouvrez les hors-séries n° 3 et n° 9 de la revue *Bourgogne Franche-Comté Nature* sur la forêt du Morvan.

■ **Mini-glossaire**
Ligneux : qui produit des lignines, du bois.

Étape par étape, tout écosystème change. Lorsque la nature reprend ses droits, c'est bien souvent une forêt qui apparaît...

■ Qu'est-ce qu'une succession écologique ?

Dans la nature, les habitats sont rarement immuables, ils évoluent au cours du temps. Si l'on arrête de faucher une pelouse, des buissons vont s'installer

progressivement, puis des arbres, jusqu'à ce que se forme une forêt. On appelle succession écologique la suite de ces étapes. Dans ce cas, la succession est due à des organismes autotrophes (capables de produire de la

matière organique, telles les plantes). D'autres successions peuvent être animées par des hétérotrophes (qui se nourrissent de matière organique), comme les décomposeurs. Ainsi, un tas de feuilles mortes ou de bois mort laissé au sol va peu à peu être consommé par des champignons, des bactéries... Jus-

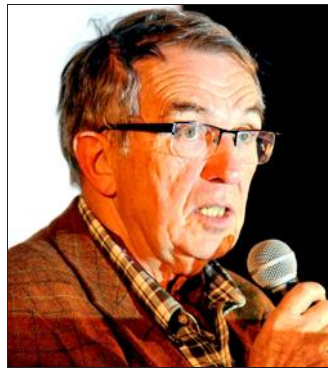
qu'à être complètement digérés, comme certaines orchidées. Dans des pelouses non cultivées, doit-on respecter le principe de naturalité, ce qui implique de laisser la forêt faire disparaître les espèces pionnières ? Ou doit-on limiter par des actions volontaires la fermeture du milieu, pour conserver ces espèces qui font partie de notre patrimoine ? »

Il y a plusieurs milliers d'années, le climax occupait presque toute notre région. L'Homme a commencé à défricher les forêts à partir du néolithique puis jusqu'à nos jours. Actuellement, si l'on abandonne une surface cultivée, elle va redevenir une forêt et retourner à un stade de stabilisation proche du climax antérieur, mais pas identique. Il va manquer différentes espèces, comme les aurochs et les bisons, qui, en broutant, influençaient significativement le milieu. Il s'agit alors d'un paraclimax. C'est ce que l'on observe dans les réserves naturelles sans bûcheronnage, où la forêt se renouvelle d'elle-même. Ces espaces sont d'intéressants témoins de ce qu'est une forêt plus naturelle et sont précieux pour leur biodiversité.

PAROLES D'EXPERT

Bernard FROCHOT
Président de Bourgogne Franche-Comté Nature

« Aujourd'hui, la nature est très contrainte. Les forêts étant exploitées, on ne laisse plus les perturbations naturelles, comme les tempêtes, les incendies ou les herbivores, faire repartir les successions depuis l'état jeune. La question de la gestion se pose donc concernant la protection d'es-



PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant 17 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

ANNIVERSAIRE 50 ans, 50 surprises !

En 2020, le Parc naturel régional du Morvan fête ses 50 ans ! Pour l'occasion, le Parc vous réserve une année de festivités avec une marraine enthousiaste : l'actrice et réalisatrice Sara Forestier ! Pas moins de 50 surprises vous attendent tout au long de l'année ! Agenda à retrouver sur le site www.parcumorvan.org

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Bernard Frochot.